



et des Associations Rurales, Viticoles, Maraîchères, Horticoles et Avicoles affiliées

JOURNAL HEBDOMADAIRE
paraissant le Samedi - Tirage 21.000

ADMINISTRATION : 2, Rue Scribe, Nantes (à l'angle de la Rue Bouteau) — BUREAUX ouverts tous les jours, de 9 h. à midi et de 2 h. à 5 h.
Pour toute la Publicité, s'adresser : PUBLICITE DE L'OUEST ET DU CENTRE, 11, Rue de la Fosse — NANTES

TELEPHONE 141.95 - 157.42
Chèques Postaux 6.015



LES VENDANGES DE 1931

Un Brin de Causette...

L'EXPOSITION COLONIALE.
Après six mois d'existence, a clôturé ses portes dimanche 15 novembre. Une imposante cérémonie militaire eut lieu en présence du maréchal Lyautey, du général Gouraud et de nombreuses personnalités. Pleine de ressources, très instructive et divertissante, cette Exposition a obtenu un succès sans précédent et aura été la plus belle propagande en faveur de la France et de ses colonies.

EXPORTATION DES CHEVAUX.
Un Office national d'exportation hippique va être créé au Ministère de l'Agriculture (direction des Haras) pour atténuer la crise de l'élevage du cheval, qui sévit depuis plusieurs années et qui est due à la diminution des chevaux de l'Armée et à la réduction de nos exportations.

MOUVEMENT DES PRIX : La statistique générale de la France vient de publier les indices caractérisant le mouvement de prix au cours du mois d'octobre 1931. L'indice des prix de gros ressort à 423, soit une baisse de 14 points sur le prix de septembre. Quant aux prix de détail, l'indice mensuel enregistré, à Paris, une baisse de 17 points.

FACTEURS RURAUX : Par suite de leur réseau routier défectueux, certains villages et hameaux éloignés n'ont pu bénéficier d'un service d'auto postal. Pour remédier à cet état de choses, le Ministère des P.T.T. va créer 250 emplois de facteurs cyclistes, qui pourront assurer une ou deux fois par jour la levée et la distribution des lettres, dans ces localités désertées.

UN CONGRÈS POMOLOGIQUE aura lieu à la Foire de Rennes en 1932. Les cultivateurs et tous les possesseurs de vergers, récoltants de pommes à cidre et de pommes à cuire, peuvent adresser leurs échantillons au Bureau de la Foire-Exposition, 4, place de la Gare, à Rennes. Au cours de ce Congrès aura lieu également un concours de cidres et d'eaux-de-vie de cidre.

EN ALLEMAGNE : On enregistre une brusque hausse des cours du blé.

Estimations Officielles de nos Récoltes de Céréales

D'après le « Journal Officiel » du 11 novembre, nous relevons les résultats approximatifs de la dernière récolte de céréales, pour notre région Ouest :

	Surfaces exploitables	Rendement à l'hectare	Poids moyen de l'—
	Hectares	Quintaux	Kilos
Froment.....	1.010.350	14 30	74 10
Avoines.....	529.100	12 05	47 10
Orge.....	190.000	14 39	68 20
Métail.....	14.150	14 80	70 30
Seigle.....	92.130	11 19	71 36



— Alors, vous avez pu supprimer radicalement la pipe ? Quelle force de caractère vous avez !
— Oh ! oui... ma femme en a beaucoup !

Nous étudierons le cas du Muscadet. C'est indiscutablement le cépage noble du pays nantais, la gloire de son vignoble.

Cette année, comme trop souvent, on a dans l'ensemble vendangé trop tôt. Après un été de pluies invraisemblables dont les journées n'ont eu de belles que la splendeur de leurs nuages d'orage et celle de leurs tempêtes de mer, nous avons eu une raideuse période de sécheresse, de soleil, de vent d'Est, de matins resplendissants. Nous n'en n'avons pas profité. Vendanges étaient faites.

Le 17 septembre, dans la presse locale, nous jetions un cri d'alarme, « Faites du bon vin, pour cela vendangez tard. Le temps travaille pour les vignerons. » A ce propos, nous tenons à remercier nos excellents journaux nantais. Ils ont, comme chaque fois que nous leur demandons, eu l'amabilité de porter à la connaissance de leurs lecteurs, notre modeste papier. Il était cette fois bien de circonstance. La persistance du beau temps jusqu'aux gelées du 27 octobre nous a donné raison. Nous jouissons du beau temps, nous avons gain.

Il fallait donner d'exemple et prouver notre assertion, aussi avons-nous tenu à faire des expériences de maturation prolongée. Grâce à l'inlassable complaisance de notre ami M. P. Andouard et de ses aides de la Station agronomique, nos observations furent grandement facilitées.

Nous opérons sur des raisins. Les résultats parlent d'eux-mêmes.

MATURATION DES RAISINS DE MUSCADET		
Dates	Acidité exprimée en grammes	Alcool exprimé en degrés
25 sept.....	9,45	8°
29 sept.....	9,16	8°
6 oct.....	7,69	8°7
12 oct.....	7,25	8°7
16 oct.....	6,47	9°
22 oct.....	6,23	9°
24 oct.....	5,14	10°

Oui 10° ! Récoltés sur les coteaux de la Sèvre, le 24 octobre, ces raisins qui donnaient 5,14 d'acidité et 10° d'alcool, ont les caractéristiques du meilleur muscadet.

Le 27 octobre, les gelées étant arrivées, la meilleure semaine pour vendanger, fut celle du 18 au 25. Que penser des pauvres diables qui firent leur récolte du 27 septembre au 4 octobre ?

Signalons que vu le temps, les résultats auraient pu encore être meilleurs. Les feuilles de la vigne, battues par les torrents d'eau de l'été, nous ont semblées, sans être malades, être dans un état de misère physiologique ; elles n'ont pas rendu tout le travail que l'on était en droit d'espérer d'elles. Quoiqu'il en soit la maturation prolongée s'est traduite par des effets heureux : augmentation notable de l'alcool, et surtout diminution de l'acidité.

Mais n'y a-t-il pas aussi des impendables, encore plus intéressants que les matières dosées ? Le vin n'est pas un simple mélange d'eau, d'alcool, d'acides ; de nombreux éléments, parfaitement connus des oenologues, interviennent d'une façon décisive. Ce sont les facteurs du bouquet du parfum, du moelleux ; seule la maturation complète du raisin est capable de les donner. En vendangeant tard, on pouvait les avoir. Pourquoi quelques-uns ne l'ont-ils pas fait ?

C'est qu'ils sont bien excusables, les pauvres vignerons ! Les larmes aux yeux, ils voyaient à la fin de septembre les vers ronger, pourrir et faire disparaître les derniers grains d'une récolte déjà maigre. Ils ont

vendangé pour avoir quelque chose. Pourris ou non, tous les raisins sont allés au pressoir.

Nos vieilles ennemies, la cochyti et l'eudemis, en l'an de grâce 1931, ont trouvé des conditions naturelles exceptionnellement choisies pour leur multiplication. Leur virulence fut désastreuse.

Et pourtant régulièrement, vers le 20 septembre, les ampélographes commencent à penser à l'hiver proche, elles se chrysalisent et s'endorment. Dans une année aussi favorable à leur développement, il n'y a plus de règle ; les générations s'échelonnent et se chevauchent, finalement les retardataires demeurent assez en nombre pour être la cause de graves dégâts en arrière-saison.

N'y a-t-il aucun espoir ? Et nos vignes déjà lasses, vieillies avant l'âge par toutes leurs misères sont-elles donc condamnées à l'ultime défaite par les dernières générations d'insectes ? Non. Depuis 4 ans, le Comice de Vertou, notre grande école d'expérimentation, poursuit ses recherches sur les traitements arsenicaux, devenus indispensables. S'il n'a encore rien dit, c'est par défiance ; il est trop âgé pour s'emballer sur la grande route. Mais cette année, on peut sans presque affirmer qu'il est arrivé à mettre au point, adapté au cépage et au pays, une technique efficace de l'emploi de ces terribles insecticides. Des résultats ont été obtenus. Nous en ferons l'objet d'une causerie ultérieure. Il y a du bleu à l'horizon. On les aura.

Empêcherons-nous jamais, chaque année et totalement, les ravages des insectes ? Non. Toujours quelques raisins seront piqués, pourriront et par contact gâteront les autres. Faudra-t-il vendanger sans cesse avant l'heure pour sauver les malades en prostitution ? Si bien portants ?

Et là s'impose une éducation du vigneron et du commerce. Pourquoi ne pas mettre en pratique ce qui se fait en Anjou, en Touraine et ailleurs ? Vendanger en deux fois. La première fois trop tôt, on enlève les raisins piqués, c'est ce qu'on pays du chemin blanc on appelle le dépoussiage ; la seconde fois, après entière maturation on cueille tous les raisins sains. Nos vignerons nantais qui en général font leur travail en famille, ne trouveraient pas à cette méthode d'insurmontables difficultés de main-d'œuvre. Ce n'est qu'une question de prix. Qu'ils y gagnent, ils le feront.

Pour le moment, on ne vend qu'une seule sorte de vin de muscadet, à un prix sensiblement uniforme. Bon, médiocre, mauvais, à 25 francs près, c'est la même chose. Démoralisante manière de faire. Chercher le mieux, on n'y gagne rien.

Pourquoi pas deux prix. Le premier inférieur pour les vins sauvés avant l'heure, le second beaucoup plus élevé pour les vins réussis. Tout le monde y gagnerait et la concurrence que nous avons à faire aux vins étrangers tournerait à notre avantage. Sortons de l'ornière, nos raisins excellents et fins ne rendent pas toute la qualité qu'ils pourraient rendre. Le muscadet ne peut plus se faire comme du cidre de ferme et être vendu au degré comme les vins standardisés du quai de la Fosse.

DE CAMIRAN,
Président du Syndicat des Agriculteurs de la Loire-Inférieure.

En supprimant les bénéfices scandaleux des intermédiaires, on assurera aux producteurs une existence équitable et on sauvera d'avantageusement les intérêts des consommateurs.



Crise économique, chômage, mévente, faillite... on entendait parler que de ça à l'heure. Les cochons nous restent sur les bras avec nos bétail et nos autres produits. C'étaient à s'demander quelle sauce on va être mangé et si tout même y aurait point un remède à la situation ?

La grande Presse annonce qu'en Angleterre, le prince de Galles, les lords, les pairs et tertous les minisses allons entreprendre une croisade pour favoriser les produits anglais, le commerce anglais, l'industrie anglaise, ren que tout ce qu'est Anglais ! Autrement dit fallons pu guère compter sur eux pour acheter nos marchandises. — Pourquoi alors qu'on en ferait point autant en France, au lieu de préférer toujours ce qui venait de l'étranger ? J'ai bien conscience que vous êtes de mon avis... seulement demain, vous irez chez le marchand demander du sulfate anglais, une faucille américaine, des outils, des habits, du charbon anglais, ou tout ce qui pouvions venir de l'autre côté de la mer, nous protége que c'est ben meilleur !

Not' industrie continue à souffrir du chômage ; des usines ont fermé on ont renvoyé la moitié de leur personnel ; des milliers de travailleurs sont sur le pavé ! Mais alors, pourquoi on commencerait point par renvoyer les milliers d'ouvriers étrangers, qui sont venus s'embaucher en France, qu'empechent nos ouvriers de gagner leur pain ? Oui, mais ceux-là on n'ose pas les congédier rapport aux contrats d'embauchage, ou pour pas déplaire à certains mauboules influents...

Et l'agriculture manquant de bras ! Seulement ceusses qu'ont quitté la terre pour aller travailler à la ville, faut point compter qu'ils reviennent, même si qui mangent de la vache enragée ! C'est ben ça le pu malheureux ! Espérons au moins que ça donnera à réfléchir aux jeunes qui voudraient les imiter.

Au'fois, pour la fête de l'Armistice, on chantait tous de pu belle la Madoelon de la Victoire :

« Nous avons gagné la guerre... »
« Et crois-tu qu'on les a eus ! »

A'ui, on s'aperçoit qu'on a ren eu — si, la médaille du Combattant ! Le 11 novembre les journaux prononçons même pu le mot de « Victoire », y cachons ça comme une maladie mon tueuse, pour pas déplaire aux Boches, et écrivent timidement : « Souviens-toi que ce fut la fin de la guerre. » Comme si qu'on le savait point ! Et pendant ce temps, on apprend aux enfants allemands que c'est la France qu'a déclaré la guerre à l'Allemagne ; que nous sommes un peuple corrompu — tel que j'vous le dis ! Avec leur faillite déguisée et leurs larmes de crocodiles, c'est eux qui nous ont eus... et c'est nous qui payons les réparations !

Vous pensez que père Jeannot exagère ? — Dame, point, malheureusement. La preuve c'est que le contribuable français, c'est lui la qu'est le pus imposé du monde. Ses 75 milliards d'impôts représentent 37 et demi pour cent de ses revenus. Le contribuable allemand est moins imposé que le contribuable américain, qu'est moins imposé que le Belge, qu'est moins imposé que l'Anglais, qu'est moins imposé que le Français ! A force d'être de bonnes gens — ou des gens bons — j'vous dis qu'on finira par être mangés !

MAITRE JEANNOT.

POUR DOUBLER NOTRE FORCE, QUE CHAQUE SYNDIQUE NOUS PRESENTE UN NOUVEL ADHÉRENT.

Les Caractéristiques du Courant électrique

Parmi les différents modes de transport d'énergie à distance (eau, vapeur, gaz, air comprimé, etc...), le courant électrique a rapidement pris une place prépondérante grâce à certaines caractéristiques qui le distinguent d'une façon toute spéciale de ses concurrents.

La question d'encombrement minimum des artères de transport doit d'abord retenir l'attention, et il n'est pas inutile de rappeler l'incroyable des foules au moment des premières expériences réalisées à la fin du XIX^e siècle par d'audacieux inventeurs : faire passer une puissance de 10 chevaux à travers un trou de serrure était bien indiqué pour faire crier au miracle...

Nous noterons donc au premier actif de l'électricité un pouvoir extrême de condensation. En voici la raison :

Les théories modernes sur la constitution de la matière montrent que celle-ci a pour base primordiale l'électron, charge infinitésimale d'électricité négative, gravitant autour de particules proprement matérielles et chargées positivement.

Sous l'influence du champ électrique qui crée dans les conducteurs par les générateurs (dynamos, alternateurs), l'équilibre qui était réalisé au sein de la matière se rompt et certains électrons se mettent en mouvement, donnant naissance à un courant.

La charge transportée par seconde représente l'intensité de ce courant, habituellement évaluée en ampères. Comme chaque électron renferme sous un volume minuscule une charge énorme, neutralisée à l'état de repos par les charges contraires, on conçoit que, dans un conducteur de cuivre — où le nombre des électrons est d'environ 100 milliards de milliards par millimètre cube — le déplacement, même très lent d'un électron, produise un courant intense.

Comme la puissance développée par le courant électrique est proportionnelle à son intensité et au potentiel auquel sont portés les fils (exprimé en volts : 10.000, 15.000, etc...), au même titre que la puissance développée par une chute d'eau est proportionnelle à son débit et à sa hauteur (équivalente au potentiel),

on voit que ledit courant n'a pas besoin d'un grand espace pour transporter une énergie considérable : avec un diamètre de 5 millimètres, des fils à 10.000 volts, dans lesquels passent 50 ampères développent sensiblement la même puissance qu'une chute de 10 mètres ayant un débit de 70 litres par seconde.

De ce pouvoir de condensation résulte donc la possibilité de transport à grande distance (alors que l'énergie d'une chute d'eau ne peut être pratiquement utilisée que sur place), et celle de distribution facile de l'énergie aux abonnés.

C'est ainsi que l'électricité a pu joindre les agglomérations rurales les plus éloignées des centres industriels, et que rivières ou montagnes ne sauraient la gêner.

La troisième caractéristique du courant électrique est l'instantanéité. Sa mobilité extrême et sa condensation font que la fermeture d'un interrupteur établit aussitôt le courant à de très grandes distances. D'où la faculté de commander des appareils au loin, de faire fonctionner des signaux, d'utiliser des relais automatiques, etc...

Ajoutons à cela — et cette propriété résulte de la précédente — qu'un moteur électrique est toujours prêt à fonctionner, sans réglage ou entretien préalable ; et cela le distingue très nettement des moteurs à vapeur ou à essence.

Le courant électrique est enfin le même de fournir à volonté toutes sortes d'énergies diverses : mécanique, calorifique, chimique, lumineuse, etc... Il est bon à tout faire, et — ce n'est pas la moindre de ses supériorités — sans encombrement inutile, sans gêne, sans bruit et avec profit.

Tous ces pouvoirs ont fait qu'il s'est imposé à la vie moderne et qu'il s'est rendu indispensable à tous. Sa devise pourrait avantageusement s'énoncer ainsi : « Invisibilité, Omnipotence, Omniprésence », l'appareil par là même à la Divinité bienfaisante, source de vie et de prospérité.

Maurice PAPIN,
Ingénieur-Conseil et Expert
(Tous droits réservés.)



A propos des Chevaux polonais

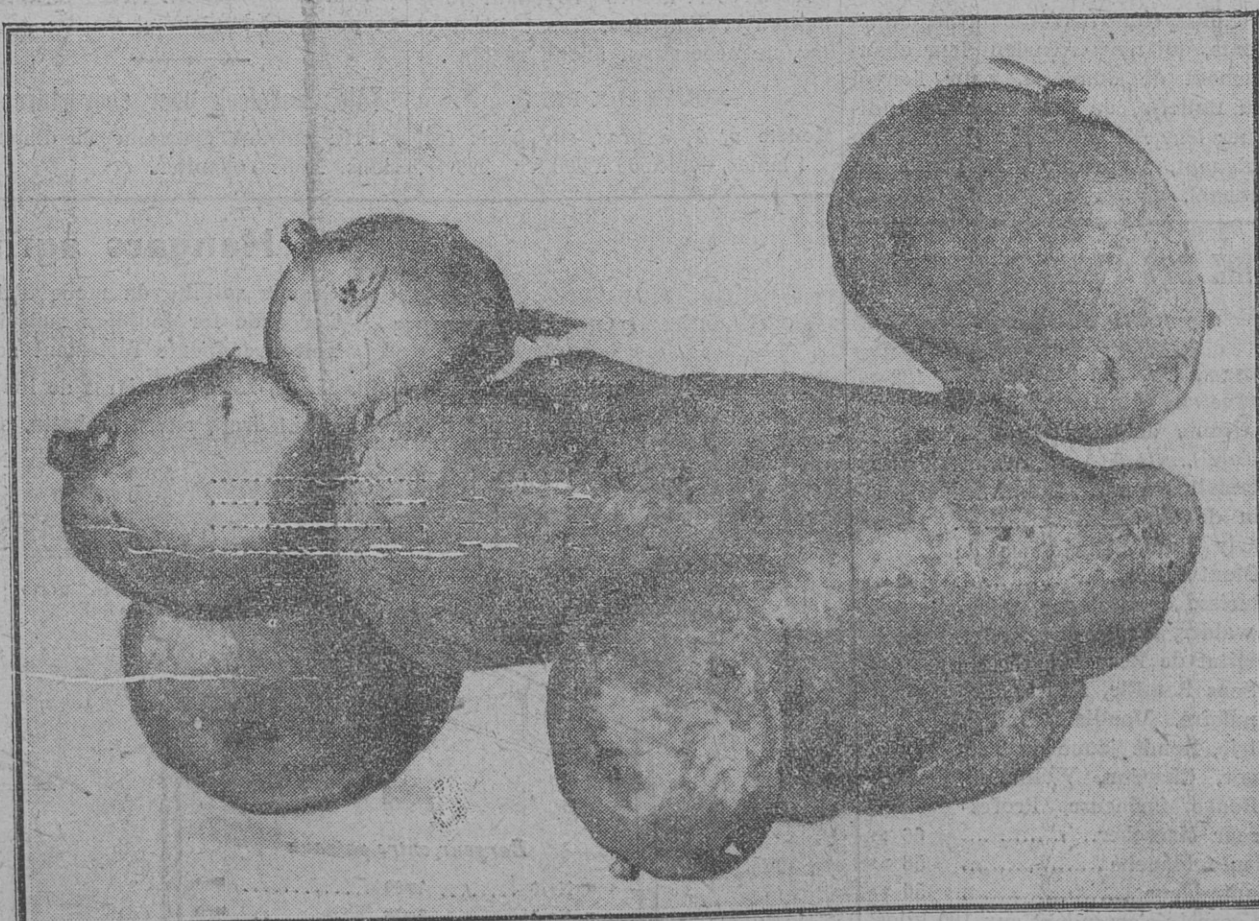
On nous signale qu'un écho, paru dans notre Bulletin du 7 courant, relatif aux importations de chevaux polonais, a jeté le trouble dans l'esprit d'un certain nombre d'éleveurs de chevaux de trait et de chevaux de selle de notre région. Pour les rassurer et les documenter d'une façon plus complète, voici les éclaircissements qui s'imposent :

Les chevaux importés actuellement par la France proviennent pour la plus grande partie de l'Allemagne, ou au moins de l'Autriche-Hongrie en transit par l'Allemagne ; mais que ces chevaux viennent en France pour la boucherie. De plus que si les projets éventuels d'importation de chevaux polonais prenaient corps, ce serait en vue d'une semblable utilisation.

En outre, les éleveurs de chevaux peuvent se rassurer, les pouvoirs publics s'intéressent assez à cette branche importante de l'activité nationale et si indispensable en plus à la défense nationale, pour avoir pris, tout dernièrement encore, des mesures sérieuses pour éviter toute fuite, vers le commerce, des chevaux importés à tarif réduit en vue de la boucherie chevaline. Tous les chevaux entrant en France sous cette rubrique seront marqués au passage de la douane et obligés d'être effectivement abattus.

A cette occasion, signalons que le nombre total des chevaux de selle et de trait à acheter annuellement pour l'armée est constant et découle de la loi des cadres, qui prévoit en outre le taux du remplacement de ces chevaux pour usure et éliminations diverses. Il s'en suit donc que tant qu'une loi différente modifiant la loi des cadres et le taux de remplacement n'aura pas été votée, ce qui n'est ni proche, ni même possible dans l'état actuel des choses, le nombre des chevaux à acheter — chaque année au titre du remplacement des effectifs — ne peut être modifié. En outre les règlements interdisent au Service des Remontes d'acheter des chevaux en provenance de l'étranger.

Une Pomme de Terre originale



Cette pomme de terre, de forme curieuse, a été récoltée dans notre région. Son poids atteignait 1 kilogr. 400.

Confédération Générale des Producteurs de Lait

Le Contingement des Importations de Produits Laitiers et l'Action des Organisations de Producteurs de Lait

Une délégation des principales organisations groupées au sein de la Confédération Générale des Producteurs de lait et de la Fédération Nationale des Coopératives laitières, a été reçue, le mercredi 4 novembre, par M. André Tardieu, ministre de l'Agriculture.

La délégation comprenait : M. de Crazeaux, président de la Fédération Nationale des Coopératives laitières et secrétaire général de l'Association Centrale des Laitiers Coopératives des Charentes et du Poitou.

M. Robineau, secrétaire général de la Fédération des Coopératives et Syndicats laitières de la région de Paris et président de la Coopérative Centrale Laitière de Paris.

M. Martin, secrétaire général de la Fédération des Laiteries Coopératives de Touraine, Maine et Anjou.

M. Saint-Olive, président de la Confédération laitière du Sud-Est.

M. Achard, secrétaire de la Confédération Générale des Producteurs de lait.

La délégation a exposé au Ministre de l'Agriculture l'intensité de la crise que subit actuellement la production laitière et le point de vue des organisations professionnelles laitières en ce qui concerne la pratique et l'établissement des produits laitiers.

A l'issue de la conversation très cordiale qui a eu lieu entre le Ministre de l'Agriculture et les représentants des organisations laitières, le communiqué suivant a été donné à la presse.

« M. André Tardieu, ministre de l'Agriculture, a reçu une délégation des organisations professionnelles des producteurs de lait.

La délégation a remercié M. Tardieu des mesures prises pour mettre un frein aux importations excessives de produits laitiers sur le territoire français et lui a demandé que le contingentement des importations de fromage et des produits dérivés du lait, ainsi que du lait en nature, fasse l'objet de mesures très prochaines.

La délégation a également demandé au Ministre de l'Agriculture des précisions sur les conditions dans lesquelles seront à l'avenir établis les contingents d'importation et sur les mesures de contrôle qui sont envisagées.

M. André Tardieu a donné à la délégation l'assurance que le contingentement n'était pas une mesure temporaire, mais qu'elle serait renouvelée pour chaque trimestre de 1932, tant que la crise économique le nécessiterait ; il a également indiqué que le contingentement des importations de beurre ayant été dépassé, aucune importation ne serait tolérée jusqu'au premier trimestre 1932 et que le dépassement qui s'était produit sur le chiffre du contingent viendrait en diminution sur le chiffre fixé pour le premier trimestre 1932.

Le Ministre de l'Agriculture a également déclaré que dans l'avenir les contingents fixés pour chaque trimestre seraient répartis par tranches mensuelles, de manière à éviter toute entrée massive de produits étrangers ; que les contingents pourraient être répartis entre les principaux pays producteurs et que les attributions de licences seraient effectuées par les organisations professionnelles, sous le contrôle de l'Administration.

Changements d'Adresses

Nous prions instamment nos adhérents, qui nous signalent leur changement de domicile, pour l'envoi du Bulletin, de toujours nous indiquer leur ANCIENNE ADRESSE, en joignant, si possible, la bande du journal.

PRIX DES POMMES DE TERRE DE SEMENCE

Rosa	122 »
Jaune de Hollande, Fluke	110 »
Géante de Saint-Malo	108 »
Idéale	106 »
Erstelingen	104 »
Fin de Siècle	102 »
Early Rose, Abondance de Montvilliers	86 »
Saucesse de Bretagne, Odenwalder, Etoile du Nord	86 »
Institut de Beauvais, Géante Sans Pareille, Andréa, Populaire, Mondiale, Industrielle, Ronde jaune du Trégor, Chardon, Woltmann, Rouge farineuse, Professeur Maercker	66 »
Géante blanche	58 »
Géante bleue	56 »

Ces prix s'entendent aux 100 kilos, pour marchandise logée, départ Bretagne et pour commande de détail. Par grosse quantité, nous consulter.

L'Aptitude des Races Laitières et la Qualité des Beurres

L'année 1931 aura marqué encore des progrès notables dans l'amélioration des aptitudes laitières et beurrières de nos principales races bovines.

Dans la région de l'Ouest, l'exploitation des vaches de race parthenaise a conduit au développement de l'industrie beurrière. Le lait des vaches parthenaises est très riche en matière grasse.

L'examen du rendement annuel permet de constater que, souvent, on obtient le kilogramme de beurre avec 19 litres de lait.

La Société centrale d'Agriculture des Deux-Sèvres a beaucoup contribué, en encourageant la sélection des reproducteurs mâles et femelles, à accroître la production d'un lait riche. C'est à son initiative que sont dues les premières épreuves sur la valeur du lait fourni par les meilleures vaches de certaines laitières, épreuves poursuivies pendant plusieurs mois et portant sur la richesse du lait constatée quotidiennement.

On arrive ainsi à déterminer les souches non seulement d'après leurs caractères extérieurs, mais d'après des épreuves sur la lactation et la richesse du lait. Des vaches parthenaises qui ne sont que de très ordinaires laitières, en ne donnant que 12 à 14 litres de lait par vingt-quatre heures, produisent cependant leur kilogramme de beurre par jour, car telle de ces vaches avait un lait renfermant 76 grammes de matières grasses par litre, d'autres en donnent qui contiennent 70 grammes, 66 gram., etc.

Il y a une distinction à établir, au point de vue rendement, entre les vaches qui sont de fortes laitières

mais dont le lait n'est pas exceptionnellement riche en matières grasses, et celles qui ne donnant, chaque jour, qu'une quantité de lait bien moindre, fournissent un lait très riche en beurre.

Les caractères d'une race pure et bien fixée sont difficiles à modifier. Chaque race, en quelque sorte, produit un lait spécial de composition déterminée, tout au moins peu variable. A cet égard, l'alimentation des vaches n'a pas une grande influence. Les aliments, quels qu'ils soient, n'ont jamais transformé le lait d'une vache de race médiocre beurrière en lait de qualité égale à celle du lait d'une vache dont la race est réputée, à juste titre, supérieurement beurrière. L'alimentation n'a qu'une influence faible et passagère sur l'enrichissement du lait en beurre. Une alimentation riche et abondante ne modifie guère l'aptitude beurrière d'une race ou d'une vache de telle ou telle race, mais, par contre, l'alimentation a une très grande influence sur la production totale du lait, qu'elle peut augmenter ou diminuer.

Ainsi, sous l'influence d'une bonne alimentation, si la richesse centésimale du lait en matière grasse n'est pas sensiblement modifiée, il n'en est pas moins vrai que la production du beurre se trouve facilement accrue par le fait même de l'accroissement de rendement en lait.

Si l'alimentation ne modifie guère la composition centésimale du lait, cette alimentation a, néanmoins, une influence indiscutable sur les qualités du lait, du beurre, au point de vue de la finesse, du parfum, de l'arôme, etc.

On sait que les hautes qualités des beurres d'Isigny, les crus de beurre, qui caractérisent la production beurrière de cette région, tiennent à ce qu'il y a là des crus d'herbages où les vaches puisent les éléments d'un lait riche, aromatique.

Dans la production et la qualité du lait, les deux facteurs race et alimentation entrent en jeu. Par une sélection raisonnée, constante, on crée des familles particulièrement laitières, dans des races laitières déjà excellentes.

Les beurres fermiers d'Isigny gardent leur renommée, parce qu'ils sont fabriqués avec du lait de vaches nourries sur des pâturages nettement délimités, qui donnent un véritable cru de beurre.

Incontestablement, pour les fins dégustateurs de beurre, la qualité du produit obtenu de laits excellents, mais traités à l'écrémuse centrifuge, n'a plus le même parfum, le même arôme que le beurre fermier, dans les exploitations normandes où se fait encore l'écrémage spontané. Le pâte est moins ferme, la qualité est bonne, mais elle n'atteint pas la finesse des premiers.

La supériorité des beurres faits avec des crèmes montées spontanément tient :

1° A ce que les ferments lactiques ont, en présence du lait, un champ d'action plus étendu qu'en présence de la crème dans laquelle la lactose fait défaut ;

2° A ce que les globules gras, pendant leur ascension, ont le temps d'absorber les matières odorantes.

Si les beurres fermiers de la région d'Isigny sont supérieurs aux beurres

obtenus dans les usines, c'est que les laits travaillés dans celles-ci ne quittent pas la laiterie et s'ensemencent des ferments qui sont acclimatés dans ces laiteries tandis que les laits des beurriers coopératives et centraux sont ramassés parfois à de longues distances, et arrivent à la beurrierie ensemencés de ferments en général nuisibles, recueillis dans des bidons mal stérilisés et dans de petites exploitations souvent mal tenues.

Il résulte des expériences de MM. Marcas et Henseval que le rendement au barattage après la pasteurisation est un peu supérieur ; cette différence est due à un accroissement de près de 10 % d'humidité dans le beurre.

La concentration de la crème est favorable au rendement et à la qualité du beurre et réduit la durée de l'opération.

On obtient un résultat favorable, à ces deux points de vue, en opérant sur des crèmes acides, celles-ci produisant plus de beurre ; mais on peut obtenir les mêmes rendements avec des crèmes douces, en accélérant la vitesse du batteur.

On remédie au manque de température par l'accélération de vitesse ; ainsi, commençant le barattage entre 4°5 et 6°, on obtient le beurre en vingt ou trente minutes, en faisant faire 350 ou 400 tours, la température finale atteignant de 8° à 10°.

Dans la fabrication du beurre en hiver, on recommande de laver le beurre dans la baratte, avec de l'eau légèrement tiède ; on facilite ainsi le malaxage et on obtient une pâte bien liante.

(Bulletin des Halles.)

GOUTS ACCIDENTELS DES VINS NOUVEAUX

A cette époque de dégustation des vins nouveaux, les observateurs avertis apprécient non seulement les constituants normaux, mais cherchent encore à déceler tous les goûts de méfiance. Le plus souvent, ces goûts accidentels, saveurs et odeurs, sont moins décelables que par la suite, étant soit encore peu développés, soit masqués par les goûts normaux plus intenses et plus bruts des vins nouveaux.

Je n'insisterai pas ici sur la pratique de l'olfaction et de la gustation qui est d'autant plus efficace qu'elle est effectuée plus rationnellement, en tenant compte des conditions manifestant le plus intensément les excitations sensorielles : température du vin, choix du verre, ambiance, état de sensibilité maximum du dégustateur ; je me bornerai à énumérer les plus communs de ces goûts accidentels, attirant ainsi l'attention sur ces goûts, pour en faciliter la reconnaissance, car on sait que l'attention prévenue, décelé des présences qui sans cela, souvent lui échapperaient. Je laisse de côté les goûts apportés par les raisins (mentionnés dans une note précédente), pour examiner seulement ceux qui peuvent résulter des opérations de la vinification.

L'outillage de vinification : pressoirs, foulloirs, égrappoirs, vaisseaux vinaire, cuves, foudres, étaient autrefois exclusivement en bois, et presque partout en bois de chêne, car on avait reconnu que le frêne, le peuplier, l'orme, le murier et surtout les bois résineux, apportaient aux vins leurs goûts spécifiques dont certains, comme les goûts résineux de sapin ou de térébenthine, se développent dans le vin par oxydation en virant vers le goût de thym. D'ailleurs les bois de chêne, même les plus recherchés, comme les bois de montagne, peuvent aussi communiquer des goûts divers : goûts de bois, de fût, de mure, de frais, de moisi, etc., résultant d'invasions de

moisissures sur les bois humides et aérés, goût de croupi dans les récipients au contact d'eau qui s'y est corrompue, goût de bois sec pour les vaisseaux restés plusieurs années sans usage, goût de corrompu par les fraiches oubliées après soustrage et devenues le siège de fermentations putrides, etc.

Le matériel métallique de vinification, que le progrès a imposé, peut donner des goûts de fer si ce dernier n'est pas protégé efficacement, de cuivre, de zinc pour le fer galvanisé ; la généralisation de la sulfitation a multiplié ces goûts de métaux par l'action corrosive du sulfureux ; les cuves en ciment non affranchies, ou mal protégées, donnent des goûts terreux par un excès de sels de chaux, de fer, de magnésie. A cette liste, il faut ajouter les goûts dus aux accidents de cuivage : piqure par le chapeau, par l'ourne, aigre-doux des vins mannités, goûts sulfhydriques et alliés, de marcapan des fermentations languissantes au contact de produits soufrés, astringence exagérée par cuivage prolongé, les goûts par les atmosphères odorantes des cuveries ou chais, signalés déjà par les raisins.

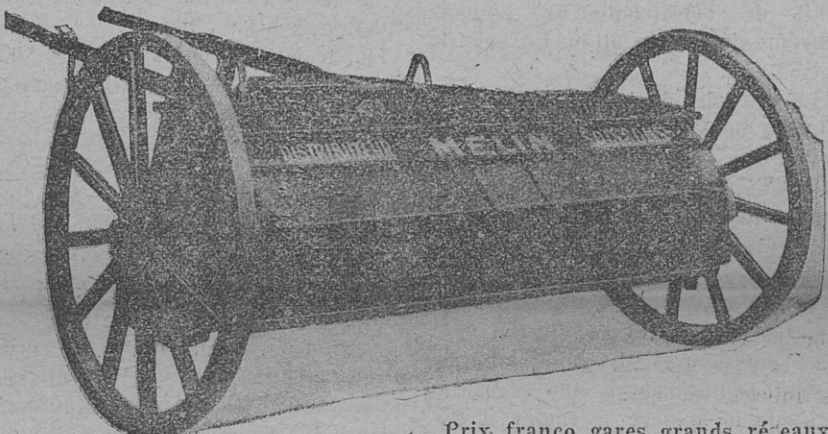
Dès que ces goûts sont décelés, un triple problème se pose : 1° détermination de leur cause pour l'éviter à l'avenir ; 2° leur influence sur le classement du vin, commercialement, comme produit loyal et marchand, ou légalement, comme propre ou impropre à la consommation ; 3° disparition ou atténuation, par des moyens licites, ou tout au moins stabilisation du goût ; problème dont les solutions ne peuvent être précises que si le goût est bien déterminé dans sa nature, son origine et ses conséquences.

Prof. L. MATHIEU,

Aggrégé des Sciences physiques et naturelles, Directeur de l'Institut Agronomique de France.

Machines Agricoles

Distributeurs d'Engrais



NOUVEAU MODELE à limonière, avec débrayage automatique du fond mouvant ; commande du fond par bielles. Nouveaux prix :

Larg. d'épandage :	1 ^{re} 500... 2.200 fr.
— — — — —	1 ^{re} 750... 2.250 fr.
— — — — —	2 ^{me} ... 2.280 fr.

Supplément pour carters à bain d'huile des deux côtés : 100 francs.

Prix franco gares grands réaux. Remise à nos adhérents. Nous attirons l'attention des cultivateurs sur les derniers perfectionnements de ces distributeurs, qui sont livrés avec une garantie de 3 ans.

Distributeurs d'engrais pour vignes sur demande.

Notices explicatives et autres marques, nous consulter.

Coupe-Racines



Nouveaux coupe-racines brevetés, avec palier à billes auto-régulable, pratiques, durables et d'un fonctionnement parfait, avec le minimum d'effort. La longue douille du coussinet forme réservoir d'huile et les billes sont totalement à l'abri des poussières et acides provenant de la betterave. Fonctionnement idéal et sûr, ne nécessitant aucun réglage.

NOUVEAUX PRIX

Modèle n° 1, à bras, sur pieds fer, 4 lames, débit 500 à 600 k^g 295 fr.

Modèle n° 3, à bras, sur pieds fer, 6 lames, débit 1.200 k^g 395 fr. Modèles n° 6, pour moteur, bâti fonte, 6 lames, déb. 2.500 à 3.000 k^g 695 fr. Prix départ usine. Remise intéressante à nos adhérents. Se hâter de transmettre les commandes. Ces coupe-racines peuvent être livrés avec couvre-lame en tôle, moyennant un léger supplément.

Grillages

Toutes dimensions. Nous consulter en précisant hauteur et mailles.

Toiles ondulées pour couvertures

Prix suivant épaisseur et dimensions. Nous consulter.

Trieurs à Grains

I. POUR SYNDICATS, GROUPEMENTS OU GROSSES EXPLOITATIONS. Tambours alvéolés coniques, à double effet, en deux parties. Se font à un seul diviseur (pour semence de blé) 6 résultats ; ou à deux diviseurs (pour toutes céréales) 8 résultats.

Rendement hectare	1 Diviseur	2 Diviseurs
3 à 4 Hl.....	2.050 fr.	2.200 fr.
5 Hl.....	2.275 »	2.430 »
6 Hl.....	2.500 »	2.650 »

Réduction de 50 francs pour ces trieurs en une seule partie.

II. TRIEURS D'IMPORTANCE MOYENNE

Tambours alvéolés cylindriques, sans reprise, en deux parties. Se font à un et deux diviseurs, comme ci-dessus :

Rendement hectare	1 Diviseur	2 Diviseurs
3 Hl. 1/2.....	1.730 fr.	1.880 fr.
4 Hl.....	2.150 »	2.300 »
6 à 7 Hl.....	3.450 »	3.650 »

III. TRIEURS POUR PETITE CULTURE

Tambours alvéolés cylindriques, sans reprise, en une seule partie :

Rendement hectare	1 Diviseur	2 Diviseurs
1 Hl. 1/2.....	1.100 fr.	1.250 fr.
2 Hl.....	1.330 »	1.480 »
3 Hl.....	1.580 »	1.730 »
4 à 4 1/2 Hl.....	2.050 »	2.200 »

Tous autres modèles et catalogues sur demande. Ces prix s'entendent départ et remise à nos adhérents.

Ronces galvanisées

A 2 picots	A 4 picots
N° 1 Ecart. 11 cm.	Ecart. 6 cm.
12,5..... 11 70	13..... 13 50
14..... 15 55..... 22 50 les 100 m.	15..... 17 55..... 24 75
16..... 20 70..... 27 90	

Départ Nantes. Prix nets. Remise par quantité.

Hache-Paille

Montés avec bouché mobile. Vis sans fin double, permettant de couper à deux longueurs. Prix départ. Grand volant 1^{re} 200 155 kil. 550 fr. Moyen — 1^{re} 125 — 475 fr. Petit — 0^{re} 85 100 — 415 fr. Prix départ usine. — Remise à nos adhérents.

Buanderies

En tôle d'acier de 3 mm, ne craignant ni chocs ni coups de feu. Chauffage plus vite que les buanderies en fonte et brûle tous combustibles. Elles peuvent aussi servir pour la préparation de la nourriture des animaux. Chaque buanderie est livrée avec tuyaux. Contenance supérieure sur demande.

N°	Conten.	Prix peinte	Prix avec chaudière et couvercle galvanisé
1	50 lit.	200 »	285 »
2	60 —	290 »	325 »
3	80 —	335 »	375 »
4	100 —	385 »	425 »
5	125 —	440 »	480 »
6	150 —	485 »	520 »

Ces prix s'entendent départ usine. Remise à nos adhérents.

Fils de Fer

Fils galvanisés, spéciaux pour vignes, en bottes irrégulières, les 100 kilos. N° 14 (34" au kilo environ), 173 fr. N° 15 (28" — — — — —), 170 — N° 16 (23" — — — — —), 165 — Pour bottes réglées à 5 kgrs, majoration de 5 fr. par 100 kgrs. Prix nets et départ Nantes. Tous autres numéros de fils, en galvanisés recuits, ou clairs.

Hangars agricoles tout Acier

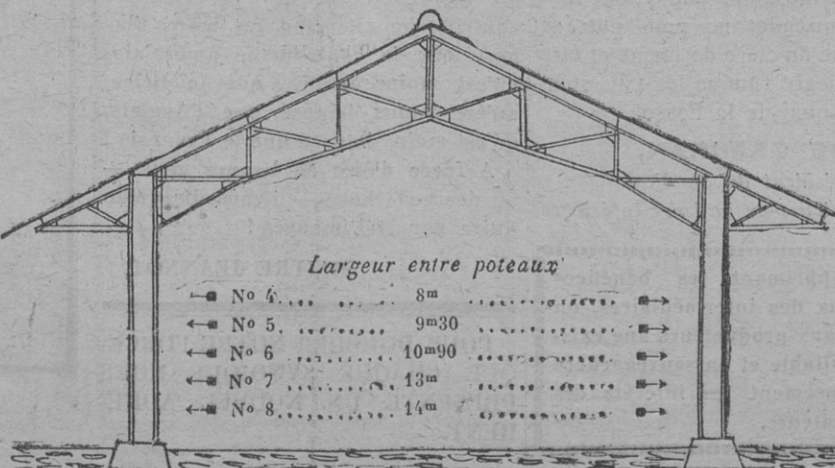
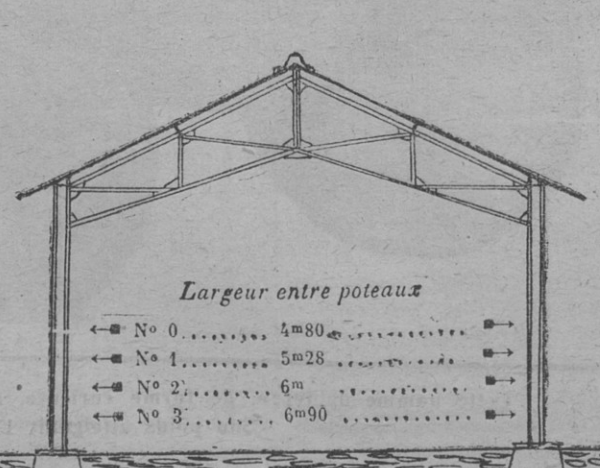
Grande solidité du mode d'attache sur poteaux par doubles cornières. Force de fer toujours supérieure à la normale. Toit avec pente fortement accentuée qui donne une capacité d'emménagement très élevée.

CARACTERISTIQUES

Nos différents modèles se font en 5, 10, 15, 20, 25 et 30 mètres de longueur. (Des dimensions supérieures peuvent être réalisées sur demande.) Ils peuvent se faire avec auvent droit, auvent rabattu, ou sans auvent — Nombreuses références — Devis gratuits.

N°	Largeur aux toles.	5m60
N° 1	—	6m30
N° 2	—	7m
N° 3	—	7m90

N°	Largeur aux toles.	9m20
N° 4	—	10m50
N° 5	—	12m10
N° 6	—	13m90
N° 7	—	15m
N° 8	—	16m



MARCHES DE LA VILLETTE

Du Lundi 16 Novembre 1931

ANIMAUX	Aménés	Vendus	COURS OFFICIELS du kilo, viande nette	PRIX APPROXIMATIFS du kilo, poids vif
			1 ^{re} qual. 2 ^e qual. 3 ^e qual. extra	1 ^{re} qual. 2 ^e qual. 3 ^e qual. extra
Bœufs.....	3.178	3.126	9 10 8 40 7 » 9 90	5 46 4 62 3 50 6 13
Vaches.....	1.502	1.482	9 50 7 90 6 40 10 40	5 58 4 35 3 20 6 66
Taureaux.....	330	328	8 10 7 40 6 50 8 60	4 86 4 08 3 25 5 33
Veaux.....	2.080	1.982	10 50 8 50 7 50 11 50	6 30 4 84 4 12 7 43
Moutons.....	13.985	13.985	16 10 10 80 8 00 18 10	8 05 5 08 3 88 9 05
Porcs.....	3.227	3.227	8 28 7 42 4 58 8 72	5 80 5 20 3 20 6 10

Du Jeudi 19 Novembre 1931

ANIMAUX	Aménés	Vendus	COURS OFFICIELS du kilo, viande nette	PRIX APPROXIMATIFS du kilo, poids vif
			1 ^{re} qual. 2 ^e qual. 3 ^e qual. extra	1 ^{re} qual. 2 ^e qual. 3 ^e qual. extra
Bœufs.....	2.052	2.000	8 60 7 90 6 50 9 40	5 15 4 25 3 25 5 82
Vaches.....	970	850	8 80 7 40 5 90 9 90	5 28 4 07 2 95 6 33
Taureaux.....	245	230	7 60 6 90 6 » 8 10	4 55 3 80 3 » 5 02
Veaux.....	1.859	1.760	10 » 8 » 7 » 11 »	6 » 4 55 3 85 6 82
Moutons.....	8.296	8.000	15 60 10 50 8 10 17 40	7 80 4 85 3 55 8 70
Porcs.....	2.474	2.474	8 28 7 42 4 58 8 72	5 80 5 20 3 20 6 10

Association Générale des Producteurs de Viande

La Consommation de la Viande et les Prix de Détail

Nous avons insisté, dans notre dernier bulletin, sur l'importance, capitale à l'heure actuelle, de la demande de viande sur la tenue des cours. L'adaptation rapide et unanime des prix de détail de la boucherie, aux prix de gros est une condition « sine qua non » de l'arrêt de la baisse et d'une possibilité de reprise.

Où en est cette adaptation ? La question est multiple et il faut distinguer. A Paris, la baisse a été réelle, très sensible et à peu près générale, sauf quelques exceptions.

Les bouchers ont baissé leurs prix dans des proportions très notables. Le gigot de mouton est tombé couramment de 15 francs à 9 fr. la livre ; le faux-filet de 19 à 13 fr. et en dessous, dans certains cas ; l'escalope de veau de 14 à 9 fr. et le tout à l'avenant.

Nous reprochons surtout aux bouchers qu'on appliqué honnêtement la baisse de ne pas savoir le faire connaître à la clientèle pour la ramener chez eux ; nous cherchons à les y aider.

Certains restaurateurs ont baissé également le prix des repas et des portions.

Les charcutiers, comme toujours, ont résisté et continuent à ne suivre que de très loin, la baisse qui s'est produite sur le porc en gros.

Dans les grands centres, le mouvement a été analogue : très net chez la majorité des bouchers, beaucoup moins dans la charcuterie. L'administration a dû souvent intervenir et « pousser à la roue » ; souvent, toutefois, le commerce n'a pas attendu les injonctions officielles. En général, les baisses ont été obtenues à l'amiable et la taxation n'a été appliquée que dans des cas assez rares.

Dans les petites villes, la résistance de la boucherie est plus grande. Il y a eu baisse certes, mais insuffisante dans beaucoup de cas. Des maires ont dû taxer la viande d'office. Des frotements souvent très durs se sont produits. Le mouvement doit continuer.

Dans les campagnes, où la concurrence est inexistante, les bouchers ont trop souvent abusé de la situation d'une façon intolérable. Nombreux sont les producteurs qui nous ont signalé avec une indignation justifiée que les pertes qu'ils éprouvaient à la vente de leurs animaux n'avaient même pas pour pendant une diminution des prix de la viande chez leur boucher.

Il y a là une action très urgente et énergique à mener pour la collaboration de l'A. G. P. V. et de ses adhérents.



Formule du service botanique de Tunisie, la seule assurant la faculté germinative du grain, en même temps que la protection absolue contre la carie.

En vente chez tous les marchands grainiers et chez

PROGIL, 10, Quai de Serin, LYON (IV), 6, Boul. de Strasbourg, PARIS (X)

La Vie Syndicale

Issé

Mardi 21 novembre, à 7 h. 30 du soir, Salle de l'Ecole laïque, à Issé, réunion syndicale. Conférence agricole par MM. R. Faivre, de Dreuzy et Cormier, ingénieur agronome.

A l'issue de la conférence, SEANCE CINEMATOGRAPHIQUE instructive et gratuite.

Tous les agriculteurs sont cordialement invités.

Bourgneuf-en-Retz

Jeudi 26 novembre, à 7 h. 30 du soir, Salle de la Mairie, à Bourgneuf, grande réunion syndicale. Conférence agricole par MM. R. Faivre, directeur technique du Syndicat ; de Dreuzy, directeur du Bureau d'Etudes sur les engrais, et Cormier, ingénieur agronome.

Séance cinématographique instructive et gratuite.

Tous nos adhérents de Bourgneuf et Saint-Cyr sont instamment priés d'y assister.

Électrification rurale

Des conférences sur l'électrification rurale auront lieu Dimanche 22 novembre, à :

HAUTE-GOULAIN, Salle Lambert, à 8 h. 30.

LE PALLET, Salle Jeanne-d'Arc, à 15 h. 30.

Tous les agriculteurs sont cordialement invités.

Vertou

Dimanche 29 novembre, à 9 h. 30 du matin, Salle du Patronage, à Vertou, réunion d'automne du Comité agricole de Vertou et Syndicat du Pays Nantais.

Cartes Syndicales pour 1932

Nous venons d'établir les nouvelles cartes syndicales pour 1932. Ces cartes sont de couleur rose. Elles donnent droit à des remises spéciales dans différentes Maisons de Commerce.

Tous nos adhérents doivent recevoir leur carte nominative, en échange de la cotisation annuelle de 10 francs.

Cette année, les cartes syndicales seront toutes présentées PAR LA POSTE. Nous en commencerons le recouvrement dès les premiers jours de décembre et prions nos adhérents de leur réserver bon accueil.

Nous les remercions par avance.

Assemblée Générale du Syndicat

L'Assemblée générale annuelle du Syndicat Central des Agriculteurs de la Loire-Inférieure aura lieu le samedi 5 décembre 1931, à 14 h. 30, au siège du Syndicat, 2, rue Scribe, Nantes.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA COOPÉRATIVE

L'Assemblée générale annuelle de la Coopérative du Syndicat Central des Agriculteurs de la Loire-Inférieure aura lieu le samedi 5 décembre 1931, à 15 h. 30, au siège social, 2, rue Scribe, Nantes.

Ordre du jour

Approbation des comptes.
Nomination d'un commissaire aux comptes.

Questions diverses.

Avis

Il a été perdu une petite somme d'argent dans nos Bureaux, à Nantes. Prière de venir la réclamer au Syndicat.

Société Mutuelle Agricole

FRANCHISE POSTALE

Les assurés qui nous écrivent pour les Assurances Sociales, et nous adressent des pièces médicales, ou carnets, peuvent bénéficier de la franchise postale.

Pour cela, adresser toute lettre impersonnellement au nom de :

Société Mutuelle Agricole
du Syndicat
2, rue Scribe - Nantes

et inscrire en tête de l'enveloppe les mots : « Assurances Sociales », ainsi que l'adresse de l'envoyeur.

Attention !!!

Vous entendez parfois dire

« Le Syndicat agricole vend aussi cher que le négociant »

Ceux qui parlent ainsi sont des ignorants ou des ennemis des Syndicats, donc des cultivateurs.

Les agriculteurs avisés savent, au contraire, que c'est le négociant qui vend aussi bon marché que le Syndicat.

La où il n'existe pas de Syndicat, les agriculteurs payent toujours plus cher.

L'action des Syndicats profite non seulement aux adhérents mais à l'ensemble des cultivateurs.

Indispensables à la Ferme

Une BUANDERIE trouve son utilité dans tous les ménages, mais à la ferme, elle s'impose ; nécessité d'avoir à tout moment de l'eau chaude en grande quantité.

La BUANDERIE en fonte, pendant longtemps en usage, était peu maniable, s'usait rapidement, se cassait au choc, était longue à chauffer, etc.

La BUANDERIE « REX » que nous vous présentons, est en tôle d'acier

incassable, ne craint ni les chocs, ni les coups de feu, vous pouvez oublier d'y mettre de l'eau sans danger ; elle chauffe plus vite et utilise tous combustibles, même des morceaux de bois de forte dimension.

Donc plus économique, plus pratique. Vous pouvez y préparer la nourriture des animaux, même l'utiliser pour vos conserves de légumes, de fruits et pour tous autres usages domestiques. Vous pouvez avoir, des contenances de 50 à 500 litres.

Ray-grass. — Ray-grass d'Italie, Sarthe-Mayenne, de 150 à 160 fr. ; d'Alsace, de 150 à 155 fr. ; ray-grass anglais, sans verseurs, de 1.500 à 2.000 francs.

Minettes. — Minette écossée, de 350 à 390 fr. ; en cosses, de 185 à 200 fr.

Vesces. — Vesces de printemps, de 100 à 105 fr. ; d'hiver, épuisées.

Les belles qualités sont très recherchées en toutes graines fourragères. Divers contrats de cultures grainières, potagères et fourragères, principalement en carottes, navets, betteraves, choux, se sont engagés pour la campagne 1932 avec des cultivateurs des vallées de l'Audouin et de la Loire, spécialisés dans production semences sélectionnées.

Le LAVEUR DE RACINES « ECLAIR » doit être accompli à la BUANDERIE et au « CUISEUR », ce dernier ne devant recevoir que des matières alimentaires soigneusement lavées, exemptes de terre et

d'autres impuretés, le LAVEUR « ECLAIR » opère rapidement un travail très long à la main. Une hélice évacue les racines lavées.

Pour renseignements détaillés sur ces appareils et tous autres, demandez aujourd'hui même, aux Etablissements ERNEST RONOT, à SAINT-DIZIER (Haute-Marne), le nouveau catalogue illustré n° 59.

COFFRES-FORTS BAUCHE

21, Place de Bretagne, NANTES

La Foire aux Graines fourragères d'Angers

Notre confrère le « Bulletin des Halles » vient de donner le compte rendu ci-dessous de la Foire aux graines fourragères, du 12 novembre, à Angers :

La plupart des négociants et agriculteurs grainiers de l'Anjou, du Maine, de la Touraine, de la Vendée, du Poitou et de Bretagne sont fidèles au rendez-vous annuel. Nous rencontrons divers courtiers et négociants des régions de Paris, Bordeaux, Toulouse, Lyon, du Berry, du Limousin, de Provence, du Languedoc et de l'Alsace également, puis des représentants des grandes maisons de semences potagères françaises, ainsi que de Belgique, Hollande et d'Allemagne.

Les affaires s'engagent plutôt lentement ; nombreux échantillons de luzerne, trèfle violet, minette, lotier, sont l'objet de critiques ; mais défaut d'homogénéité et supériorité de qualité sont les conséquences certaines des intempéries estivales ayant sensiblement contrarié floraison et maturité et amoindri les rendements généraux dans de nombreuses et importantes exploitations. En Anjou et Bretagne, les battages ne sont pas terminés, par suite des semailles poursuivies rapidement. Parfaites conditions dans les transactions engagées.

Graine de luzerne. — Luzerne décussée de Provence, offres modérées de 525 à 600 fr., du Languedoc nature de 375 à 425 fr., dito décussée de 475 à 525 fr., de pays, principalement Anjou et Poitou, Charentes et Bretagne, de 450 à 475 fr.

Trèfle. — Trèfle violet plus abondamment offert. Anjou, Poitou, Vendée, de 450 à 500 fr. ; Maine-et-Loire, Touraine, Beauce, de 425 à 565 fr. ; trèfle blanc, de 1.480 à 1.575 fr. ; dito jaune, de 550 à 725 fr. ; hybride, de 450 à 500 francs.

Sainfoin. — Le sainfoin double Anjou, Poitou, Centre, de 200 à 220 fr. ; dito simple, de 175 à 185 francs.

Lotier. — Lotier corniculé nature, de 385 à 425 fr. ; dito décussé, de 550 à 600 francs.

Ray-grass. — Ray-grass d'Italie, Sarthe-Mayenne, de 150 à 160 fr. ; d'Alsace, de 150 à 155 fr. ; ray-grass anglais, sans verseurs, de 1.500 à 2.000 francs.

Minettes. — Minette écossée, de 350 à 390 fr. ; en cosses, de 185 à 200 fr.

Vesces. — Vesces de printemps, de 100 à 105 fr. ; d'hiver, épuisées.

Les belles qualités sont très recherchées en toutes graines fourragères. Divers contrats de cultures grainières, potagères et fourragères, principalement en carottes, navets, betteraves, choux, se sont engagés pour la campagne 1932 avec des cultivateurs des vallées de l'Audouin et de la Loire, spécialisés dans production semences sélectionnées.

Le LAVEUR DE RACINES « ECLAIR » doit être accompli à la BUANDERIE et au « CUISEUR », ce dernier ne devant recevoir que des matières alimentaires soigneusement lavées, exemptes de terre et

d'autres impuretés, le LAVEUR « ECLAIR » opère rapidement un travail très long à la main. Une hélice évacue les racines lavées.

Pour renseignements détaillés sur ces appareils et tous autres, demandez aujourd'hui même, aux Etablissements ERNEST RONOT, à SAINT-DIZIER (Haute-Marne), le nouveau catalogue illustré n° 59.

COFFRES-FORTS BAUCHE

21, Place de Bretagne, NANTES

le conseil de Voltin

Un bon valet de ferme

n'est-ce pas ce que vous cherchez ? Vous le désirez robuste, consciencieux, fidèle, travailleur, économe. Il n'en existe qu'un, c'est le MOTEUR ELECTRIQUE

Le petit moteur électrique sur trépied peut vous remplacer plusieurs valets et vous procurer une économie importante.

Renseignez-vous auprès de votre électricien et de votre Secteur. Demandez un de ces moteurs à l'essai.

Adressez-vous à la SOCIÉTÉ NANTAISE D'ELECTRICITÉ, 23, rue de Strasbourg, à Nantes, et à son Agent dans votre Commune.

Demandez L'Immanahé « LA TENNE NANTAISE » et faites les concours.

le français consomme du blé français. Pour votre terre vous devez donc exiger du super français.

MAIN-D'ŒUVRE

L'éclairage est une nécessité

Les nouvelles qui nous parviennent des louées de Toussaint marquent un brusque fléchissement des salaires.

La baisse qui atteint de 20 à 40 % des salaires en ce qui concerne les charretiers, atteint aussi, bien que dans une proportion moindre, les gages des bergers et des servantes.

Le temps ayant favorisé les embarras et la rapide rentrée des betteraves, les besoins de main-d'œuvre sont devenus plus limités. D'autre part, le chômage qui sévit dans les grandes villes, a refoulé vers l'agriculture des ouvriers en quête de travail.

Encore une fois, il en est résulté une baisse sensible des salaires. Des ouvriers, et surtout des ménages, n'ont pu être embauchés. Des Bretons sont repartis dans leur pays, après avoir vainement cherché à s'engager.

De nombreux cultivateurs ont constaté que leur personnel avait tendance à changer de place vers le 1^{er} mars, dès la reprise des travaux. Débauchage favorisé par des employeurs à court de personnel qui n'ont pas voulu assumer le sacrifice de garder et de payer leurs ouvriers pendant les mois d'hiver.

Aussi, la tendance est-elle de ne plus consentir un prix global pour les huit mois, analogue à celui des quatre mois d'été.

De nombreux employeurs, prenant leurs précautions, ont fixé un salaire mensuel plus faible du 1^{er} novembre au 1^{er} mars que le salaire mensuel du 1^{er} mars au 24 juin.

Dans certaines régions du Loiret, tel charretier embauché à 2.800 francs pour huit mois touchera les 3/8 pour les quatre premiers mois d'hiver, soit 1.050 francs, et le reste, c'est-à-dire les 5/8 ou 1.750 francs pour les quatre mois de printemps.

Ainsi, à Oueques, tel charretier embauché à 2.400 francs pour huit mois s'est vu accorder un salaire mensuel de 250 francs de novembre à mars, et un salaire mensuel de 350 francs de mars à juin.

Nous rappelons que les services de main-d'œuvre de nos Syndicats professionnels agricoles se tiennent à la disposition de leurs adhérents pour mettre en rapports employeurs et domestiques.

FOIRES ET MARCHÉS DE LA SEMAINE

Dimanche 20 novembre. — Sucé, Saint-Joachim, Saint-Mars-la-Jaille.

Lundi 21. — Launay, Saint-Sulpice-des-Landes, Nozay, Pontchâteau.

Mardi 22. — La Limouzinière, La Meilleraie-de-Bretagne, Vallet, Varades, Montoir-de-Bretagne, Paulx.

Mercredi 23. — Châteaubriant, Savennay.

Jeudi 24. — Herbignac, La Colle, Plessé, La Chapelle-Heulin, Ancenis, Cordemais.

Vendredi 25. — Le Pallet, Clisson, Paulx, Saint-Nazaire.

Samedi 26. — Moisdon-la-Rivière.

Le fermier, après avoir longtemps hésité à faire poser sa première lampe, ajoute à chaque instant une lampe nouvelle à son installation. La raison de cette évolution est facile à comprendre : il sait désormais qu'il faut y voir clair pour faire de bon travail et que celui-ci paie et largement le surcroît de dépense que représente l'éclairage électrique.

En doutez-vous ? Visitez, comme nous, l'avons fait nous-mêmes, les lampes récemment électrifiées : toutes les pièces servant à l'habitation disposent au moins d'une lampe, l'étable, l'écurie en possèdent également, le grenier ou le hangar sont éclairés ; éclairés aussi le chat et le pécari.

C'est une débauche de lumière ? Point, c'est simplement une nécessité qu'on a comprise et de laquelle on a tenu compte. Que pour traiter aisément les vaches, ou pour panser les animaux il soit indispensable d'y voir clair, c'est la chose à ce point évidente qu'il nous paraît inutile de nous y arrêter ; que dans le grenier ou le hangar, on ne puisse actionner utilement le bûche-paille, le concasseur, le couple-racines, nul ne le contestera. Comparez le travail qui se fait au pressoir ou dans le chai à la lumière électrique avec le travail accompli à la lueur d'une lanterne et vous aurez le secret de cette merveilleuse transformation.

Tout n'est cependant pas parfait, car il demeure encore des coins d'ombre : la cour qu'on a négligée, la porcherie qu'on oublie, la litière qu'on délaisse. De plus, les lampes sont souvent trop faibles, l'installation défectueuse, toutes choses qu'il faut redouter et éviter. Ce qui ne demande qu'un peu de réflexion et de jugement ainsi que nous le démontrons prochainement.

OFFRES ET DEMANDES

Service réservé à nos Adhérents. Ecrire ou s'adresser au Syndicat, 2, rue Scribe, Nantes.

Tarif : 5 francs par annonce et pour une seule insertion.

OFFRES

56. — A vendre, 3/4 muids, tonnettes-barriques, petites futailes, tous genres. S'adresser à M. Charon-Jaunin, 36, quai Malakoff, Nantes.

167. — A vendre, beaux plants de vignes greffés et producteurs directs recommandés, authenticité et sélection garanties. S'adresser à M. E. Girault, Viticulteur-Pépiniériste, domaine de la Ronde, à Jannay-Clan (Vienne).

183. — A vendre, plants de vignes racinés et greffés Muscadet, Gros-Plants, Pinot et Hybrides de Schibel n° 4986-830, cépage à vin blanc, et Schibel n° 4643 et 5455 rouge. Baco rouge n° 1, Noha, Othello et Bertille Seyves 450 et autres. Les acheteurs pourront visiter les pépinières et aussi ses vignobles en rapport d'Hybrides, de Muscadet, Gros Plant et Pinot. S'adresser à M. Meunier Auguste, Viticulteur au Guineau, la Chapelle-Basse-Mer, qui donnera tous renseignements.

186. — A vendre plants de vigne greffés, sélectionnés des meilleures variétés du Pays. S'adresser à M. Emeriaud Armand, Viticulteur, Le Pallet (L.-I.).

193. — A vendre plants de vignes racinés, d'Hybrides producteurs directs : Schibel 4643. — Roi des Noirs 4986. — Rayon d'Or 5455-6468. — Baco n° 1 et 22-A. — Bertille-Seyve, 2862. — Couderc, Gaillard, etc...

Feuilleton du SYNDICAT DES AGRICULTEURS DE LA LOIRE-INFÉRIEURE 15

L'AMOUR MÈNE

OU

Les Millions de l'Oncle Capoulade

Roman inédit de Jean de BARASC

Quelles visions blondes, brunes ou rousses flottaient devant leurs yeux fermés ? C'est ce que l'on ne saura jamais exactement.

Mais, fils de la Méditerranée, héritiers inconscients d'une civilisation millénaire éprise de beauté, on peut croire sans se tromper que leurs songes n'évoquaient que des images de délicate séduction.

Aussi fut-ce pour eux une minute cruelle que celle où, pour la première fois, dans l'étude de Maître Clayton, parut devant eux la petite-fille de William Rock, Miss Maud Hertsley, en personne.

D'un demi-pied plus grande que le plus grand d'eux trois, elle portait avec conviction un costume de girl-scout tel que notre pauvre vieille Europe n'a pas l'heur d'en imaginer.

La jupe courte découvrait des genoux nus, effroyablement osseux, au-dessous desquels s'arrêtaient de gros bas à carreaux.

Les manches absentes d'un corsage faune laissaient voir des bras qui eussent

convenu à un terrassier, mais dont les coudes proéminents offraient au moindre mouvement des pointes dangereuses.

Quant au décolletage, l'audace en consistait surtout à accrocher le regard à des aspérités dont la charité eût conseillé d'épargner le spectacle.

Pour parfaire cet attentat à la tranquillité publique, ce corps dégingandé se couronnait d'une figure de euhémère : menton en bec de galoche ; bouche jusqu'aux oreilles ; nez prenant le vent du large et yeux en dispute, le tout relevé d'un air prétentieux et agressif.

Un certain nombre de mariages entamés par correspondance, et rompus sur le vu de la personne, l'avaient agité en effet contre le sexe masculin, vers lequel l'entraînait néanmoins la rage d'un tempérament vindicatif.

N'oublions pas de dire qu'elle avait dépassé de dix ans l'âge auquel les charmantes midinettes de chez nous coiffent sainte Catherine.

Aussi, l'annonce, publiée dans les journaux, du testament de l'admirable Jean Capoulade avait-elle comblé le cœur de cette enrégée de mariage d'une espérance délirante.

S'adresser à M. Anneau, Le Chêne, La Chapelle-Basse-Mer (L.-I.). Authentifié entièrement par notices descriptives et prix courants sur demande.

197. — Vignobles et pépinières des meilleures variétés d'hybrides sélectionnés. Seibel blanc 4986, 4995, 5409, 6168. Rouge 4643, 5455, 5487, 6905. Bertille-Seyves. Baco, Gaillard, etc., très beaux plants et boutures. Prix spéciaux par grosse quantité, authenticité garantie.

S'adresser à M. Terrien-Birel, viticulteur à la Blanchardière, La Chapelle-Basse-Mer.

202. — A vendre en culture vignes greffées de pays et d'hybrides. Hybrides racinés directs, meilleures variétés. Arbres fruitiers et forestiers. Rosiers. Greffes d'asperges Argenteuses. S'adresser à M. Victor Morille, Le Loroux-Bottereau.

203. — Pépinières J. Foulonneau, Saint-Christophe-la-Croix (M.-et-L.), offrent plants de vignes greffées et hybrides nouveaux, pommiers à cidre et arbres fruitiers franco toutes gares. Prix courant franco.

204. — « Le Vinaigre Familial » qui a mérité une médaille d'or à un de nos derniers Concours Lépine, est le seul appareil pratique, grâce à ses deux compartiments et à ces accessoires spéciaux, pour fournir à la consommation familiale, dans des conditions pratiques et hygiéniques, un excellent vinaigre. Piffeteau, St-Lumine-de-Clisson (L.-I.).

205. — A vendre plants de vignes greffées Gros-Lot de Cinq-Mars et Gros-Plants, producteurs directs des meilleures variétés rouge et blanc : Seibel, Baco, Gaillard, Auxeris, Noah, etc. Prix intéressants. S'adresser à M. Chesneau, horticulteur, La Bernerie (L.-I.).

207. — A vendre un camion, biche noir, à un cheval, en bon état. S'adresser Fromagerie Nantaise, avenue de l'Eperonnière, 11 bis, Nantes, de 9 à 12 heures.

208. — A vendre, plusieurs milliers de racinés Seibel rouge 5455. A vendre également, à la taille, plusieurs centaines de kilos de sarment du même numéro ou en boutures, au choix. Le tout en provenance de mon

vignoble et garanti comme authentifié. S'adresser à Pétard-Luneau, à L'Aubardière, La Chapelle-Basse-Mer (L.-I.).

216. — A vendre « Soufreuse Véruve » marque Perras, à traction entièrement neuve, cause cessation culture. Ecrite Bureau du Syndicat.

217. — A louer, pour le 1^{er} novembre 1932, une bonne ferme, située à Saint-Etienne-de-Montluc, contenant environ 15 hectares, en terres, verger, vigne et prés. Grands et nombreux bâtiments, le tout en parfait état. S'adresser à M. Lefevre, notaire à Saint-Etienne-de-Montluc.

218. — A vendre, chien de chasse Pointer, 6 ans, dressé au dressage anglais, arête et rapporte, très docile ; à l'essai si l'acheteur le désire.

219. — A vendre, plants de vignes racinés : Seibel 4643 (Roi des Noirs), 4986 (Rayon d'Or), 5455, 5409 ; Baco N° 1, Phénomène, Boiziau, Tank, etc. S'adresser à M. Berthé, La Planche (Loire-Inférieure), où l'on peut y déguster du vin de ces plants.

220. — A louer à moitié fruits, ferme de la Guarnière, en Sainte-Marie, près Pornic, 22 hectares, terres, prés et vignes. Libre à la Saint-Martin 1932. S'adresser à Mme Desport-Laraison, 10, rue Mercœur, Nantes.

221. — Deux couples chiots Vendéens issus de parents première origine et primés à Rennes. Livrables sevrage. S'inscrire. Comité de Boispean, Rougé (Loire-Inf.).

222. — A vendre : 1^{er} Une couveuse pour 120 œufs et une éleveuse, 250 fr. 2^e Une charrette de maraîcher, roues caoutchoutées. 3^e Une pompe sur chariot et tuyaux d'arrosage caoutchouc et fer.

DEMANDES

117. — On demande un vigneron à qui on donnerait la jouissance de 4 hectares en labour et prairie avec bâtiments. S'adresser à Mlle Texier, Rocheservière (Vendée).

118. — Jeune ménage, 23 et 22 ans, demande place pour culture, jardinage, ou garde. Bonnes références. S'adresser au Syndicat.

119. — Jeune ménage cultivateur

cherche place stable pour avril-mai 1932 pour diriger et entretenir exploitation, travaux de culture, soins du bétail, jardinage, travail toutes mains dans ferme ou propriété bourgeoise. Environs de Clisson de préférence.

120. — Acheteur, cherche Loire-Inférieure belle propriété habitation de style entre Nantes et la mer. Avec ou sans terres. Adresser offres particulièrement à M. Faivre, directeur du Bulletin, qui transmettra.

121. — Régisseur, 29 ans, connaissant toutes cultures, demande place stable, irait aux colonies. Envoyez les conditions à M. Charles Hausenblas, régisseur, à Montseigneur, par Noissac (Tarn-et-Garonne).

122. — Jeune ménage, mari 30 ans, spécialiste dans la viticulture, horticulture, fleuriculture, désire trouver place stable, femme travaillant basse-cour et aide-patronne. Ecrite avec conditions au Bureau du Syndicat.

PRODUITS DIVERS

SANS CHANGEMENT

Voir notre dernier Bulletin

COOPERATIVE

Huiles de Table
Extra « Calvé », par 15 litres, 7 fr. 50 le litre franco, verre facturé 1 fr. et repris au même prix.

Huile comestible
Établissements H. de la Tuillaye
Huile d'olive
Par estagnon de 5 litres..... 59 »
(logés franco gare).
Par estagnon de 10 litres..... 113 »
(logés franco gare).

Huile « LA DELICATE »
Pour Nantes :
5 90 le litre nu par estagnon de 5 et 10 litres.
5 50 le litre nu, par bidon de 28 litres. Emballages à rendre complets.

Pour hors Nantes :
Par estagnon de 5 litres..... 42 »
(logés franco gare).
Par estagnon de 10 litres..... 78 »
(logés franco gare).

Par bidon de 28 litres. 5 50 le litre. (No, départ gare Nantes ; fût à rendre franco.)

Savons

Savon, marque G.H.B., blanc extra, 72 % d'huile, garanti pur..... 200 »

Ces prix s'entendent aux 100 kilos par caisse de 500 grammes.

Savon blanc extra, 72 %
Savon Croix d'Or..... 300 »
Les 100 k. départ Nantes.

NOS MERCURIALES

Grains et Farines

Durant le cours de la semaine dernière, notre COOPERATIVE a payé les blés entre :

145 et 147
suivant qualité et poids spécifique, de part gares grands réseaux.

Voici les Cours officiels des céréales et farines dans notre région, à ce jour :

Nantes, le 19 novembre.

Blé mouliné sans ail, base 73 kil., non réversibles 145
Blé sans ail, base 73 kilos non réversibles..... 147

Avoines grises ou noires, nouvelle récolte..... 92
Avoines bigarrées, nouvelle récolte..... 82

Sarrasin (Bretagne)..... 84
Orge Narbonne (dégé)..... 76
Orge Danube..... 76
Orge indigène..... 78

Son bonne fabrication..... 46
Son (Paris)..... 43
Mais indochinois..... 69
Mais Bessabrie..... 69

Ces cours s'entendent par wagon complet, départ lieux de production.

Légumes et Primeurs

MARCHE DU CHAMPE DE MARS
Cours du 18 novembre

Artichauts, les 12, 15 fr. — Betteraves, les 12, 6 fr. — Carottes, le kilo, 0.40. — Céleri rave, le paquet, 5 fr. — Céleri blanc, le paquet, 5 fr. — Choux pommés, les 16, 8 fr. — Choux-fleurs, les 14, 15 fr. — Choux Bruxelles, le kilo, 1.50. — Cresson, les 12, 5 fr. — Chicorées, les 12, 2.50. — Endives, le kilo, 4 fr. — Escaroles, les 12, 2.50. — Oignons, le kilo, 1.25. — Laitues, le cent, 25 fr. — Macho, le kilo, 2 fr. — Navets, le paquet, 0.50. — Noix, le kilo, 4.50. — Oseille, le kilo, 1.50. — Oignons, le kilo, 1.25. — Poireaux, les 30, 4.50. — Radis, les 12, 3 fr. — Raisin, le kilo, 6 fr. — Salsifis, la botte, 2 fr. — Scorsonères, la botte, 2 fr.

Fourrages

On cote suivant lieux de production, les 1000 kilos :

Paille de blé bottée..... 215
Paille de blé pressée..... 210
Paille d'avoine bottée..... 185
Paille d'avoine pressée..... 185

Cours du Bétail

Syndicat de la Boucherie de Nantes

Cours du 13 novembre
On cote le demi-kilo :

VEAUX : 466. — 1^{re} qualité, 5.25 à 6.25 ; 2^e qualité, 4.25 à 5.25 ; 3^e qualité, 3.25 à 4.25.

BOEUF : 4. — Devant : 1^{re} qualité, 4 à 4.25 ; 2^e qual., 3 à 3.50 ; 3^e qual., 2 à 3 fr. Derrière : 1^{re} qualité, 4.25 à 5.25 ; 2^e qual., 3.25 à 4.25 ; 3^e qual., 2 à 3 fr.

MOUTONS : 248. — 1^{re} qualité, 7 à 8 fr. ; 2^e qual., 5.50 à 6.50 ; 3^e qual., 4.50 à 5.50.

Agneaux sans tête, 100 à 120 fr. le kilo sur pied.

BOEUF : 312. — Plus bas, 2 fr. ; plus haut, 5.25 ; moyen, 3.82.

VEAUX (qualité variable). — Plus bas, 3.25 ; plus haut, 6.25 ; prix moyen, 4.75.

MOUTONS : Plus bas, 4.50 ; plus haut, 8 fr. ; prix moyen, 6.25.

Cours des Vins

Muscadet 1^{er} choix..... 600 à 650
Muscadet 2^e choix..... 550 à 600
Gros-Plant 1^{er} choix..... 300 à 350
Gros-Plant 2^e choix..... 250 à 300
Noah (suivant le degré)..... 100 à 125

MARCHÉS RÉGIONAUX

NANTES (Talensac)

Beurre. — Le demi-kilo : 1^{re} caté, 6 à 11 fr. ; 2^e caté, 5.50 à 6 fr. ; 3^e caté, 2.50 à 3 fr.

Œufs. — Le demi-kilo : 1^{re} caté, 6 à 9 fr. ; 2^e caté, 5.50 à 6 fr. ; 3^e caté, 3.50 à 4 fr.

Mouton. — Le demi-kilo : 1^{re} caté, 8 à 9 fr. ; 2^e caté, 7 fr. ; 3^e caté, 3.50 à 5 fr.

Porc. — Le demi-kilo : 6 à 7.50. — Bœuf. — Le demi-kilo : 6 à 7.50.

Œufs. — La douzaine : 10 à 11 fr. — Lapins. — Le demi-kilo : 6.50.

Poulets. — Le demi-kilo : 7 à 7.50. — CANDE

Blé, 146 à 148 ; seigle, 115 à 120 ; sarrasin, 80 à 85 ; avoine, 105 à 110 ; orge, 75 à 80 ; son, 55 à 60 ; paille, 1.000 kil., 230 à 250 ; foin, 1.000 kil., 250 à 300 ; pommets de terre, 100 kilos, 35 à 40 ; beurre, demi-kilo, 4 à 4.25 ; œufs, la douzaine, 8.25 à 8.50 ; poulets, la couple, 28 à 35 ; canards, la couple, 35 à 45 ; lapins, la pièce, 10 à 12 ; lapins de garenne, la pièce, 6.50 à 7 ; perdrix, la pièce, 10 à 12 ; pigeons, la paire, 9 à 10.

Porcs gras, amenés 40, vendus le kilo, 4.75 à 5.25.

Porcs maigres, amenés 120, vendus le kilo 5 à 5.50 fr.

Porcsillons, amenés 300, vendus de 30 à 80 fr. pièce.

Beufs et vaches, amenés 100, vendus, amenés 80.

Chevaux et poulains, amenés 800. Sur les bestiaux, tendance ferme ; sur les chevaux et poulains, vente active.

CHATEAUBRIANT
Farines, 220-225 ; blé, 138-140 ; sarrasin, 30-35 ; avoine, 100 ; orge, 90 ; son, 70 ; paille, 250 ; foin, 200.

Cidre, 120-130 fr. la barrique, suivant qualité, droits de circulation en sus. Pommets à cidre, de 130 à 140 fr. les 500 kil. Boisse sensible sur les pommets à cidre.

Beurre : en gros, 9 le kilo ; en détail, 9.50-10 le kilo ; œufs, 8.50-9.50 la douzaine.

Beaucoup de volailles mises en vente : forte baisse ; œufs, 22-25 ; poulets, 25-32 ; canards, 25-35 ; pintades, 18-20 ; canards, 30-32 ; pigeons, 10-11 ; oies, 50-60 ; le tout à la couple ; la plus domestique, 12-14 l'un ; petits pour élever, 5-6 ; pintades, 25-38 pièce.

Livres, 25-26 ; levraux, 15-20 ; perdrix, 7-10 ; pigeons ramiers, 5.50-6.

Beufs, 3-4 le kilo ; vaches, 2.50-3.25 ; veaux, 2.25 la livre ; porcs gras, 4.75 le kilo ; porcs maigres, 130-150 la pièce ; pores de lait, 50-60 la pièce ; cochons, 3-20 le kilo.

Bon marché dit retour et la foire des Ternes. Sur les bestiaux, on note une légère reprise des cours. La demande est meilleure, notamment sur les vaches amouillantes ou de service ; la bretonne se vendait de 2.000 à 2.500 ; les autres de 1.600 à 1.800 ; celles d'âge de 1.600 à 1.200 ; les grosses normandes amouillantes ou en lait, de 3.500 à 4.000 ; les bœufs de travail accouplés, ceux de 4 dents, 5.000 à 5.500 ; ceux de 4 dents, 4.000 à 4.500 ; les bovins et génisses, de 1.500 à 2.000.

Poulets, de 1.300 à 1.800 fr. ; chevaux de 3 à 5 ans, 3.500 à 4.000 fr. ; chevaux de boucherie, 600 à 1.000, pour ces derniers, suivant poids et qualité.

LA ROCHE-BERNARD
Farines, 1^{re} qualité, 220 à 225 fr. ; blé, 140 à 145 fr. ; seigle, 80 à 82 fr. ; sarrasin, 80 à 85 fr. ; avoine, 80 fr. ; orge, 75 à 80 fr. ; son, 55 à 60 fr. ; paille, 110 à 120 fr. ; foin, 90 à 100 fr. ; Cidre, 120 à 130 fr. la barrique, droits en sus.

Beurre en gros, 8 à 10 fr. le kilo ; au détail, 10 à 11 fr. ; œufs, 9 à 9.25 la douzaine.

Bons poulets, la couple, 25 à 38 fr. (3.50 la livre) ; petits, 17 à 20 fr. ; Beufs, 3 à 3.75 le kilo ; vaches, 2.50 à 2.90 le kilo ; veaux, 4 à 4.25 le kilo ; moutons, 4.25 à 5 fr.

PONTCHATEAU
Blé, 148 fr. ; avoine, 95 fr. ; blé noir, 82 fr. ; seigle, 90 fr. ; orge, 90 fr. ; foin, les 500 kil., 115 fr. ; paille, 110 fr. ; Cidre, la barrique, 180 fr.

Poulets, la couple, gros, 35 fr. ; moyens, 30 fr. ; petits, 25 fr. ; œufs, la douzaine, 12 fr. ; beurre, le demi-kilo, 6 fr. 50. Veaux, 2.75 à 2.85 la livre ; en légère hausse.

PAIMBOEUF
Farine, 218-222 fr. ; blé, 145-150 fr. ; avoine, 86 fr. ; blé noir, 85-90 fr. ; son, 80-82 fr. ; foin, les 500 kilos, 80-85 fr. ; paille, 105-110 fr.

Beurre, le kilo, en gros 9.50-10, au détail 9.50-10 fr. ; œufs, la douzaine, 11-12 fr.

Poulets, 28-37 fr. ; canards, 30-35 fr. ; pigeonneaux, 9-11 fr. ; lapins, 14-22 fr. ; lapins de garenne, 7.50-9 fr. ; lièvres et levraux, 22-28 fr. ; perdrix, 8.50-10 fr. ; canards gras, le kilo, 4-4.10 ; taureaux, 3.50-4 fr. ; vaches, 3.90-4.10 ; veaux, 5-5.50 ; moutons, 6.50-7 fr. ; pores, 5-5.60.

SAINT-PAZANNE
Blé, 145 à 150 fr. ; avoine, 95 à 100 fr. ; foin, les 500 kilos, 105 à 115 fr. ; paille, 90 à 100 fr. ; Poulets, la couple, gros 30 à 50 fr. ; moyens 25 à 32 fr. ; canards, la pièce, 22 à 30 fr. ; pigeons, la couple, 10 à 12 fr. ; lapins, la pièce, 12 à 22 fr. ; œufs, la douzaine, 10 à 11 fr. ; beurre, le demi-kilo, 5.50 à 6.50.

Beufs gras, le kilo sur pied, 3.50 à 4 fr. ; vaches grasses, le kilo, 3.25 à 4 fr. ; taureaux, 2.50 à 3 fr. ; vaches laitières, 2.600 à 4.500 fr. ; taureaux, le kilo, 3.25 à 4 fr. ; veaux, 4.50 à 5.25 ; veaux de lait, 300 à 500 fr. ; génisses, 800 à 1.500 fr. ; pores, 4.50 à 5 fr. ; pores de lait, 80 à 150 fr.

GENESTON
Beufs gras, 3.30 à 3.75 ; vaches grasses, 2.50 à 3.50 ; taureaux, 2.80 à 3.50. Beufs de travail, 4.800 à 6.700 fr. ; jeunes taureaux, 2.500 à 3.500 fr. ; vaches laitières, 2.600 à 4.500 fr. ; taureaux, le kilo, 3.25 à 4 fr. ; veaux, 4.50 à 5.25 ; veaux de lait, 300 à 500 fr. ; génisses, 800 à 1.500 fr. ; pores, 4.50 à 5 fr. ; pores de lait, 80 à 150 fr.

LEGE
Beufs gras, première qualité, 4.20 ; deuxième, 3 ; troisième, de 2.50 à 2.75 ; vaches grasses, 4 ; 3.25 ; 2 à 2.50 ; taureaux, 2.50 à 2.70.

Beufs de travail, 4.800 à 6.300 ; vaches pleines ou en lait, première qualité, 2.800 ; deuxième, 2.000 ; troisième, de 1.100 à 1.500.

MACHECOUL
Froment, les 100 kilos, 145 à 150 ; foin, les 500 kilos, 90 à 110 ; paille, 100 à 120 ; poulets, la couple, gros 45 à 55, moyens, 35 à 45, petits 30 à 35 ; canards, la pièce, 25 à 35 fr. ; pigeons, la couple, 12 à 13 ; lapins, la pièce, 18 à 20 ; œufs, la douzaine, 9 à 10 ; beurre, la livre, 6 à 6.75. Marelle ferme, légère hausse sur les poulets.

CLISSON
Blé, 140 fr. ; avoine, 85 à 90 fr. ; blé noir, 85 à 90 fr. ; paille, 125 fr. ; poulets, la couple, gros 45 à 55, moyens, 35 à 45, petits 30 à 35 ; canards, la pièce, 25 à 35 fr. ; pigeons, la couple, 12 à 13 ; lapins, la pièce, 18 à 20 ; œufs, 9 fr. ; beurre, le demi-kilo, 6 à 7 fr.

Beufs gras, le kilo sur pied, 2.75 à 3.75 ; beufs de travail, la paire, 4.000 à 6.000 fr. ; vaches grasses, le kilo, 2.50 à 3.50 ; vaches laitières, 1.200 à 3.000 fr. ; veaux, le kilo, 5 à 6 fr. ; pores, 5 à 5.20 ; pores de lait, 100 à 130 fr.

L'Imprimeur-Gérant : F. DUPAS.

POMMIERS A CIDRE de pays bien racinés, à partir de 5 fr. pièce. S'adresser à M. EHRARD, pépiniériste, à Notre-Dame-des-Landes (Loire-Inférieure).

RELIGIEUSE

Donne secret pour guérir Piqui au lit et Hémorroïdes. Maison NERA, à Nantes

SAUVEZ VOS MOUTONS

La douve ravage les troupeaux, le FILIDOUVE le guérit radicalement en 48 HEURES

Livré en capsules, le FILIDOUVE s'absorbe très facilement et sa composition d'acide biléique pur, est la plus active que l'extrait éthéré du fougère mâle, en fait la médication la plus économique.

J'ai fait la cure de notre TISANE des CHARTREUX DE DURBON et des PILULES SUPER-TOPIQUES et mes horribles souffrances ont disparues.

Je vous autorise à publier ma lettre dans un but humanitaire.

RUFREIN FRANÇOIS, à Larchant (S.-et-M.).

PRIX (impôt compris) : TISANE, le flacon : 14.80. — PILULES, l'étui : 5.50. BAUME (maladies de la peau), le pot : 8 fr. 95.

Toutes Pharmacies - Renseignements et attestations : Laborat. J. BERTHIER, à GRENOBLE.

Fabrique de Meubles

A. FOURNIER-GUERIN
4, Place Duchesse-Aline - NANTES

MEUBLES, LITERIE, TENTURES
SIEGES, TAPIS

Remise 5 % aux sociétaires

PAS DE CRISE

CHEZ

Peugeot

GRACE A LA

201

La valeur du marché de l'automobile

Depuis 2 ans PEUGEOT a augmenté ses ventes de 60 %, alors que le total des voitures vendues en France est resté stationnaire

La 201 (IMPTS 6 C.V.)

est livrée carrossée à partir de

16.500 fr.

Société Nantaise

des Automobiles Peugeot

5, Quai Ile-Gloriette - NANTES

si vous souffrez

de maladies d'estomac, de digestions pénibles, de constipation, d'entérite, de névralgies, d'affections des reins ou de la vessie, de douleurs, de rhumatismes, maux de tête, vertiges, etc.

Si vous êtes atteint d'hémorroïdes, de varices, de plaies aux jambes, de maladies de la peau, eczéma, psoriasis, dartres, boutons, démangeaisons, etc., supprimez la cause en prenant la :

TISANE des CHARTREUX de DURBON

aux aires des plantes des Alpes qui, en dépurant le sang, vous rendra la santé comme elle l'a fait pour des milliers d'autres.

Si vous êtes pâle, anémique, faible des nerfs, neurasthénique, déprimé, sans forces et sans courage, adoptez le traitement combiné des PILULES SUPERTONIQUES des CHARTREUX DE DURBON et de la Tisane, qui, associant le dépuratif au tonique, vous procurera un rétablissement rapide et complet.

PRIX (impôt compris) : TISANE, le flacon : 14.80. — PILULES, l'étui : 5.50. BAUME (maladies de la peau), le pot : 8 fr. 95.

Toutes Pharmacies - Renseignements et attestations : Laborat. J. BERTHIER, à GRENOBLE.

A vendre matériel de BATAGE

Sadres. Moreau-Maitre, Moutiers-les-Mauxfaits (Vendée)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE NEGOCIATIONS
21, Rue Auber, PARIS (IX^e)
Fondée en 1873

PRÊTS, sous toutes les formes possibles à Commerçants, Industriels, Agriculteurs propriétaires

Chiffre réalisé et déclaré depuis 1927

43 millions

VENTES de Fonds de Commerce, Emplois Intéressés

Cultivateurs

employez en COUVERTURE sur vos céréales pour vos RACINES FOURRAGERES pour vos POMMES DE TERRE

Les Engrais

NOVO

à base de :

Nitrate de Potasse

Urée

Phosphate d'Ammoniaque